



PROFESSIONNELLES

DU 13 AU 20 OCTOBRE PAR INTERNET

Je vote pour la

F.S.U.

et ses syndicats



Aux **U** rnes cher(e)s collègues !

Personnels de l'Education Nationale, professeurs des lycées et collèges, professeurs des écoles, infirmier(e)s scolaires, assistants(es) sociaux(ales), inspecteurs, chefs d'établissement, techniciens de laboratoire, TOS, AED, AVS et EVS, nous sommes toutes et tous, personnels titulaires et non titulaires, appelés ensemble, entre le 13 et le 20 octobre, à participer aux élections professionnelles.

Pour la première fois, nous allons élire nos représentants aux Comités Techniques, aux niveaux Académique et National (ministériel).

Elles et ils seront nos représentants, représentants de toutes nos catégories, de tous nos métiers, de toutes nos spécificités qui font la cohérence et la cohésion du Service

Public d'Education Nationale. Jamais les personnels que nous sommes n'ont eu un tel besoin d'être représentés, défendus et, disons-le, protégés.

Forts de leur expérience d'élus dans les Commissions Paritaires Départementales et Académiques, dans les précédents Comités Techniques Départementaux et Académique, les candidates et candidats que la FSU présente à vos suffrages s'engagent à être les élus de tous les personnels.

La FSU, à la fois 1^{ère} fédération de l'Education Nationale et première fédération de la Fonction Publique d'Etat, a été, ces trois dernières années, de tous les combats contre les attaques violentes et répétées subies par le Service Public d'Education,

les Services Publics en général mais aussi les grands régimes solidaires qui font la cohésion de notre société.

Toujours à l'initiative sur les questions de l'Education, de la Recherche et de la Culture, elle a pris également une place centrale dans toutes les batailles pour l'intérêt général.

Un intérêt général que la FSU veut continuer à porter, à défendre et à promouvoir avec vous.

Les candidats FSU de l'académie d'Orléans-Tours.



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Comité Technique Académique

Académie d'Orléans-Tours

Agir pour nos métiers et l'Éducation !

VOTEZ



La FSU est la première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

Elle tient son originalité, sa force et son efficacité de ses syndicats nationaux dont les militant(e)s et les élu(e)s, présent(e)s sur nos lieux d'exercice, défendent nos métiers et nos conditions de travail et d'emploi.

Renforcer la FSU, c'est permettre à l'ensemble des personnels de continuer à se battre pour une politique éducative qui prenne réellement en compte les aspirations des personnels et fasse de l'Éducation nationale l'outil prioritaire de réussite pour tous les jeunes.

L'enjeu est d'importance à l'heure où l'Éducation Nationale est menacée dans ses capacités à exercer ses missions et où ses personnels voient leur situation se dégrader.

POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION AMBITIEUX

Les coupes budgétaires dans l'Éducation nationale l'empêchent d'assurer ses missions de service public.

Il faut **rétablir les emplois supprimés ces dernières années**. La suppression de la carte scolaire, l'abandon de l'éducation prioritaire, la mise en concurrence qui en découle créent des inégalités importantes, alors que **la mixité sociale et scolaire sur l'ensemble du territoire doit être recherchée**.

POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

L'objectif de l'Éducation doit être la réussite de tous les jeunes leur permettant une entrée réussie dans la vie sociale et professionnelle.

Il faut **renforcer les moyens qui sont consacrés à la détection précoce des difficultés et aux dispositifs d'aide** pour pouvoir les surmonter (RASED dans le 1er degré, soutien en collège et en lycée).

Il faut **diminuer les effectifs par classe** avec une priorité pour les zones qui accumulent les difficultés.

POUR DES MÉTIERS RECONNUS ET REVALORISÉS

Nos conditions de travail se sont dégradées et notre charge de travail alourdie.

Comme l'ensemble des fonctionnaires, nous subissons une perte de pouvoir d'achat importante du fait du blocage de nos rémunérations et de la hausse des cotisations retraite.

L'indexation de la valeur du point d'indice sur le coût de la vie et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu est indispensable.

POUR LE RESPECT DE NOS PROFESSIONS

Le **maintien du principe statutaire** pour les personnels de la Fonction publique et donc de l'Éducation nationale est une nécessité pour :

- assurer l'égalité** dans l'offre et le fonctionnement sur l'ensemble du territoire ;
- éviter un autoritarisme local** exacerbé notamment dans tous les actes de gestion concernant les personnels ;
- donner à chaque fonctionnaire les moyens nécessaires d'initiatives** dans le respect de règles communes.

→ Académie Orléans-Tours :

AMBITION POUR LES JEUNES, AMBITION POUR LES PERSONNELS !

Dans l'académie les syndicats de la FSU s'appuient sur l'expertise professionnelle des différentes catégories de personnels qu'ils représentent - une expertise essentielle mais de plus en plus méprisée par les responsables du rectorat- pour dénoncer l'impact local des réformes sur l'offre de formation de l'école au lycée.

Ils agissent pour promouvoir des choix ambitieux, adaptés aux besoins d'une académie où l'offre de formation est inégale selon les zones, où le poids de la crise fragilise les familles les plus modestes, mais où les jeunes comme les personnels sont de plus en plus brutalement rendus individuellement responsables de leurs résultats, dans un contexte de dégradation continue des conditions d'études et de travail.

Le Ministère estime justement que les résultats académiques actuels sont mauvais en regard de ses objectifs, calés sur les besoins du patronat: pas assez de bacheliers, et encore moins d'étudiants, pour satisfaire les besoins en emplois qualifiés du monde économique. Mais la nouvelle rectrice a trouvé les coupables !

En bon petit soldat de la nouvelle gouvernance, de la politique du chiffre, elle a retroussé ses manches afin de redresser la situation et d'atteindre les objectifs «de performance» que le ministre lui a fixés: en 2013, 72% de bacheliers (64,7% en 2009) et 76% poursuivant des études supérieures (72,4% en 2009).

On en est loin ! Quels moyens la rectrice se donne-t-elle pour tenter d'y parvenir tout en continuant de supprimer un emploi de fonctionnaire sur deux? La stratégie du bouc-émissaire, la dénonciation publique des présumés responsables des mauvais résultats : les enfants de l'immigration et les personnels de l'Education ! Le tollé a été général mais la bataille doit se poursuivre, avec acharnement, car les orientations académiques pour les 4 ans qui viennent, sur fond de suppressions massives d'emplois, sont brutales, pour les jeunes et pour les personnels, de la maternelle au lycée.

La FSU se bat pour la réussite de TOUS, elle refuse des objectifs de renoncement qui vont creuser les effets des inégalités sociales dans l'académie. Pour les « méritants », ceux qui auront fait leurs preuves et franchi l'étape du socle commun, il y aura les parcours d'excellence ! Pour tous les autres, ce sera la sortie précoce de l'école et un avenir bien précaire !

La FSU combat le management sur le modèle du privé, la mise en compétition des personnels au service d'objectifs qui ne sont plus ceux du Service Public! Pour réussir la démocratisation de l'école, il faut des personnels qui aient la formation, les moyens et l'indépendance nécessaires pour assurer leurs missions complémentaires dans l'équipe éducative.

**CET ORDINATEUR
EST UN BUREAU DE
VOTE**

**ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS
ET REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
du 13 au 20 octobre 2011**



***Il y aura quatre votes
et le vote se fera par Internet***

**Représentants aux Comités
techniques = CT**

**Délégués aux commissions
administratives paritaires = CAP**

CT Académique

CT Ministériel

CAP Départementale ou CAP Académique

CAP Nationale



Les comités techniques traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation :

- ✓ politique éducative (orientations ministérielles et académiques)
- ✓ gestion des moyens (carte scolaire, moyens attribués à la formation...)
- ✓ hygiène, sécurité, conditions de travail
- ✓ les règles statutaires (recrutement, grille indiciaire...)
- ✓ formation initiale et continue des personnels

Cette élection permet également de vous représenter dans les nombreuses instances aux niveaux départemental et académique (Comités d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail, Conseils de l'Éducation Nationale, Commissions de réforme), et au niveau national (Conseil Supérieur de l'Éducation, Conseil Supérieur de la Fonction Publique).

En CAPD, CAPA et en CAPN vos délégués du personnel interviennent sur tout ce qui concerne votre carrière :

- ✓ Mouvements, mutations interdépartementales, affectations à l'étranger, ineat-exeat,
- ✓ Promotions, changements de corps et de grade,
- ✓ Demandes de temps partiels, de disponibilités,
- ✓ Demandes de congés de formation, de stages de formation,
- ✓ Défense des collègues.

Les délégués du personnel de la FSU, par leurs informations dans les journaux, les sites départementaux ou nationaux : vous informent, vous conseillent, interviennent avec vous pour des règles plus justes, plus équitables, plus transparentes. Elles ou ils vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

ATTENTION AUX NOUVELLES MODALITES POUR POUVOIR VOTER !

**Pour voter, il vous faudra un identifiant et un mot de passe spécifiques.
Ils sont indispensables pour pouvoir voter.**

QUI VOTE ?

**Du jeudi 13 octobre au jeudi 20 octobre,
vous aurez à voter pour chaque élection :**

Vous êtes titulaire (4 votes) : CTM, CTA, CAPM, CAPA ou CAPD

Vous êtes stagiaire (2 votes) : CTM et CTA

Vous êtes non titulaire :

- Contractuels, AED, AVS (3 votes) : CTM, CTA et CCP (Commission Consultative Paritaire).
- EVS, intervenants en langues (2 votes) : CTM, CTA

**Dès maintenant, découvrez
la présentation des modalités de
vote et testez la configuration
de votre ordinateur sur le portail des
élections :**

**[http://www.education.gouv.fr/
elections2011](http://www.education.gouv.fr/elections2011)**

**Plus d'informations et présentation
détaillée sur le site de la FSU :**

www.fsu.fr

**Pour tout problème, contactez les
syndicats de la FSU.**

Les candidates et les la Fédération Syndicale Unit



RICORDEAU Stéphane SNUipp
Professeur des Ecoles Titulaire Mobile
école Jules Ferry - Blois 41



CHERY Yvon SNES Professeur certifié
Lycée Claude de France - Romorantin
Lanthenay 41



VILLEMADE Hugues SNUipp
Professeur des Ecoles Adj. Maternelle
EPPU - Nogent Le Phaye 28



AGARD Paul SNUipp Professeur
des Ecoles Ecole élémentaire
Blotterie - Joué lès Tours 37



SOBALAK Emeline UNATOS
Personnel Technique de Laboratoire
Lycée Grantmond - Tours 37



GUIFFES Sylvie SNUAS-FP
Assistante du service social en
faveur des élèves. IA - Tours 37



ROY Mélanie SNES A.E.D. Lycée
Grandmon t- Tours 37



LEMIALE Marie SNICS Infirmière
Lycée Descartes - Tours 37



MOREAU Sylvie SNES Professeur certifié
Collège Léonard de Vinci - Tours 37



GONZALEZ Eloïse SNES
Professeur certifié Collège Vincent
Rollinat - Neuvy Saint Sépulchre 36

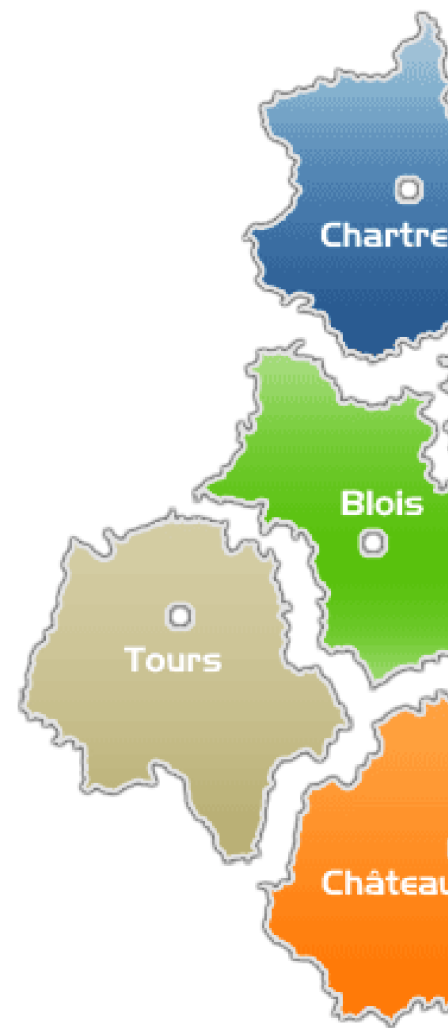


GRENON Sophie SNUipp
Professeur des Ecoles
Dir. Ecole Elémentaire
- Cluis 36



LA LISTE PRESENTEE PAR LA FSU ORLEANS-TOURS

- RICORDEAU Stéphane SNUipp Professeur des Ecoles Titulaire Mobile école Jules Ferry - Blois 41
- KRAEMER Emmanuelle SNES Professeur certifié Collège André Chêne - Fleury Les Aubrais 45
- GUERIN Christian SNEP Professeur EPS Collège Gaston Couté - Voves 28
- MERCY Véronique SNES Professeur des Ecoles Ecole Jacques Monod - St Jean de Braye 45
- AGARD Paul SNUipp Professeur des Ecoles Ecole élémentaire Blotterie - Joué lès Tours 37
- LEMIALE Marie SNICS Infirmière Lycée Descartes - Tours 37
- PELLEGRINI Gilles SNUEP Professeur de lycée professionnel LP Château Blanc - Chalette sur Loing 45
- GRENON Sophie SNUipp Professeur des Ecoles Dir. Ecole Elémentaire - Cluis 36
- CADOUX Jean-Luc SNASUB Agent comptable (ADAENES) - LP du Bâtiment Jean de Berry - Bourges 18
- MAYAM Christophe SNUEP Professeur de lycée professionnel SEP du lycée Edouard Vaillant - Vierzon 18
- MOREAU Sylvie SNUAS-FP Assistante du service social en faveur des élèves. IA - Tours 37
- GUIFFES Sylvie SNUAS-FP Professeur des Ecoles Ens. Spé. Option D Ecole élém - Ouzouer sur Loire 45
- CHAMPAGNE Yolande SNUipp Professeur certifié Lycée Claude de France - Romorantin Lanthenay 41
- CHERY Yvon SNES Professeur des Ecoles spécialisée SEGPA collège A. Camus - Vierzon 18
- GURGOGLIONE Murielle SNUipp Professeur des Ecoles Grandmont- Tours 37
- ROY Mélanie SNES A.E.D. Lycée Grandmont- Tours 37
- BOUHOURS Pascal SNUPDEN Principal Cig des Petits Sentiers - Lucé 28
- GONZALEZ Eloïse SNES Professeur certifié Collège Vincent Rollinat - Neuvy Saint Sépulchre 36
- SOBALAK Emeline UNATOS Personnel Technique de laboratoire Lycée Grantmond - Tours 37
- VILLEMADE Hugues SNUipp Professeur des Ecoles Adj. Maternelle EPPU - Nogent Le Phaye 28



Encart IV

une liste représentative des métiers de l'éducation dans

candidats présentés par aire de l'académie Orléans-Tours

j'❤️
le service
public



GUERIN Christian SNEP Professeur EPS
Collège Gaston Couté - Voves 28



BOUHOURS Pascal SNUPDEN
Principal Clg des Petits Sentiers - Lucé 28



MERCY Véronique SNES
Professeur certifié Lycée Jacques
Monod - St Jean de Braye 45



CADOUX Jean-Luc SNASUB
Agent comptable (ADAENES) -
LP du Bâtiment Jean de Berry
- Bourges 18



CHAMPAGNE Yolande SNUipp
Professeur des Ecoles
Enseignante Spécialisée Option D
Ecole élémentaire - Ouzouer sur Loire 45



KRAEMER Emmanuelle SNES
Professeur certifié Collège André
Chêne - Fleury Les Aubrais 45



PELLEGRINI Gilles SNUEP
Professeur de lycée professionnel
LP Château Blanc –
Chalette sur Loing 45



GURGOGLIONE Murielle SNUipp
Professeur des Ecoles spécialisée
SEGPA collège A. Camus - Vierzon 18



MAYAM Christophe SNUEP
Professeur de lycée professionnel SEP
du lycée Edouard Vaillant - Vierzon 18



La FSU veut mettre le Service Public au cœur du débat en engageant une grande campagne nationale de contributions, pour faire face aux menaces que le gouvernement fait peser non seulement sur la qualité des services, mais aussi sur l'idée même de « service à tous les publics ».

Le service public, ce sont des femmes et des hommes fiers de ce qu'ils font et qui aimeraient pouvoir continuer à bien le faire..

La Fédération Syndicale Unitaire est la première organisation syndicale de la fonction publique d'Etat. Elle est présente dans les trois fonctions publiques et compte 163 000 adhérents.

→ Salaires

Salaires et protection sociale

Pour une meilleure répartition des richesses

La part des salaires dans la création de la richesse ne cesse de diminuer au profit des actionnaires détenant le capital. Cette orientation est la résultante d'un choix mais pas une fatalité. Nous devons inverser la tendance par nos actions.

Pour une augmentation de la valeur du point d'indice.

Dans la Fonction Publique, la perte de pouvoir d'achat est masquée par une communication mensongère gouvernementale et par une individualisation de la politique indemnitaire. Nous revendiquons des niveaux de salaires en adéquation avec nos qualifications et par conséquent une protection sociale solidaire, financée par nos prélèvements sociaux (salaire indirect).

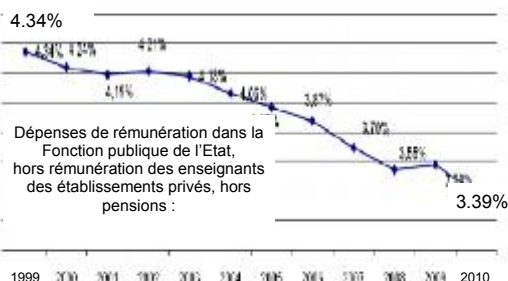
Pour une égalité entre hommes et femmes.

Les inégalités de revenu dans la fonction publique entre hommes et femmes sont persistantes (Taux moyen de prime : cadre homme 56%, cadre femme 45% ; professeur homme 14%, professeur femme 9%).

Pour un salaire minimum de la fonction publique

Les augmentations successives du smic obligatoire du fait de la loi (11 depuis 2000) ont eu pour effet de bloquer les bas salaires au niveau du Smic sans aucune amélioration de carrière.

Rémunération FPE dans PIB



Si la part des rémunérations par rapport au PIB (Produit Interieur Brut) avait été maintenue à son niveau de 1999, c'est de 28% que la masse salariale de l'Etat pourrait être augmentée.

Ce qui était possible en 1999 l'est toujours. C'est de choix de société dont il s'agit !

REVENDEICATIONS SALARIALES DE LA FSU

- Une augmentation immédiate de 10 % pour le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat depuis 2000
- Une attribution de 50 points pour tous, dans le cadre de la reconstruction de la grille indiciaire
- Le minimum de la Fonction Publique immédiatement à 1600 € net
- L'égalité de salaires femmes/hommes.

Encart VI

Ensemble, (ré)Agissons !

Le SNES-FSU, Syndicat des Enseignements de Second degré, rassemble les enseignants des collèges et lycées généraux et technologiques, les conseillers principaux d'éducation (CPE), les conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO (COPSY et DCIO), et les surveillants (MI-SE et AED). C'est la première organisation syndicale dans le Second degré, aussi bien en nombre d'adhérents qu'aux élections professionnelles (50 % des voix aux dernières élections de 2008).

Le SNES-FSU défend et fait connaître les droits individuels et collectifs des personnels (mutations, carrière, promotions, évaluation) ; il revendique la revalorisation de nos métiers (salaires, recrutement, formation initiale et continue, conditions de travail) ; il pèse sur la définition de nos missions (rôle de concepteur, liberté pédagogique, qualifications reconstruites, défense des contenus disciplinaires) et l'évolution du système éducatif.

Porteur d'un projet ambitieux pour le service public d'éducation, le SNES-FSU impulse et soutient les actions collectives contre les inégalités socio-culturelles, pour la construction d'une culture commune, pour l'amélioration des conditions de travail des personnels, et pour la démocratisation du système éducatif. Dans les instances départementales (CTPD et CDEN) et académiques (Comité technique, commissions administratives et consultatives paritaires), les élus du SNES, majoritaires, interviennent notamment sur les choix politiques des IA et Recteur, en respectant les principes pour lesquels il est mandaté, lors des congrès, par les syndiqués. A travers ses interventions dans les instances paritaires, mais aussi ses interpellations multiples auprès des responsables départementaux et rectoraux (courriers, réunions, audiences...), le SNES-FSU est un interlocuteur coriace pour l'administration.

Les assistantes sociales pour l'équité!

Dans le cadre des CAPA, les élus SNUAS-FP défendent un déroulement de carrière équitable pour l'ensemble des assistants de service social de l'académie. Refusant la notion subjective et contestable du mérite, nous nous sommes battus pour imposer l'instauration de critères et de barèmes clairs garantissant une égalité de traitement. Nous nous opposons au principe des postes à profil. Nous rappelons que le passage des concours, l'ancienneté, l'expérience, la formation continue constituent une garantie de compétence. Dans le cadre de la FSU académique, nous avons dénoncé la mise en place de l'application informatique HEMERA et avons obtenu la suspension de son utilisation qui constituait une atteinte grave aux libertés de l'ensemble des personnels.

Nous restons vigilants afin que nos missions ne dérivent pas vers des prestations administratives ou de contrôle social, particulièrement au regard des lois de la protection de l'enfance et de prévention de la délinquance. Nous devons maintenir notre niveau de mobilisation pour obtenir la reconnaissance de notre diplôme d'état au niveau 2. Dans le cadre des CTA, aux côtés et soutenu par l'ensemble des syndicats de la FSU, le SNUAS-FP fera entendre et prendre en compte la voix des assistants des trois services sociaux de l'Education Nationale.



Les personnels de direction

Le SNUPDEN est le syndicat de la FSU qui regroupe les personnels de direction de l'enseignement, de l'éducation, de la recherche et de la culture. Nous pensons que, plus spécialement dans un temps où les services publics et celui de l'Éducation Nationale en particulier sont fortement attaqués, il est nécessaire que tous les personnels soient unis.

Les adhérents du SNUPDEN ont fait le choix d'être avec la force syndicale représentative et unitaire qu'est la FSU pour travailler à toutes les convergences possibles afin d'œuvrer ensemble à l'amélioration du système éducatif.

Les chefs d'établissement, qui tentent de construire de l'acceptable avec toujours moins de moyens et des contraintes sans cesse plus lourdes, sont mis sous pression de façon permanente et de moins en moins supportable. Pour preuve, les vacances de postes qui se multiplient.

Les privatisations rampantes (par l'introduction de sociétés privées loin des objectifs d'éducation et proches avant tout de leurs intérêts financiers), les réductions graves de moyens, le manque de formation(s) de personnels, la précarisation grandissante de tous les personnels, rendent de plus en plus difficile la tâche des personnels de direction déjà compliquée par l'aggravation des conditions de vie des familles de nos élèves.

Avec la FSU, nous ajoutons nos voix à toutes celles et tous ceux qui ne cessent d'agir pour un système éducatif public et laïque de qualité.

Votez et faites voter pour la liste présentée par la FSU au Comité Technique Académique.



Avec le SNUipp-FSU

ne pas se laisser faire !

Le SNUipp/FSU est de loin le syndicat majoritaire des enseignants des écoles maternelles, élémentaires et primaires. Au sein de l'Académie d'Orléans-Tours, le SNUipp-FSU possède 27 des 43 sièges de représentants des personnels dans les Commissions Administratives Paritaires Départementales.

Dans chacun de nos 6 départements, sur toutes les questions concernant la carrière des Professeurs des Ecoles et des instituteurs, le SNUipp-FSU conseille, défend, assure équité et transparence. Quand il s'agit, en période de carte scolaire (ouvertures et fermetures de classes), de fédérer les énergies des parents, des élus et des enseignants, le SNUipp/FSU est toujours à l'initiative.

La dernière année scolaire a été marquée par une sévère dégradation de nos conditions de travail, le tout aggravé par des attitudes hiérarchiques faites d'injonctions et de pressions répétées. Pour retrouver la sérénité indispensable à notre métier, pour imposer le respect dû aux professionnels que nous sommes, pour redonner des couleurs à l'École, ne laissons pas faire, ne nous laissons pas faire.

Quand le SNUipp/FSU fait apparaître aux yeux du grand public que les suppressions d'emplois aboutissent à des fermetures de classes, le gouvernement est contraint à annoncer « qu'aucune classe ne fermera en 2012 » ! Mais aussi que le concours 2012 proposera 2000 recrutements supplémentaires !

Si le dogme du non-remplacement « d'un partant à la retraite sur deux » est toujours là, l'action collective et volontariste impulsée par le SNUipp/FSU le fait chanceler.

Voter pour la FSU aux Comités Techniques (CTA et CTM) et pour le SNUipp/FSU aux Commissions Paritaires (CAPN et CAPD) c'est donner plus de force encore à l'action collective, c'est permettre à l'École d'accueillir tous les élèves (dès les 2-3 ans) et de bien les faire grandir. Et c'est aussi pour notre profession un des meilleurs moyens de prendre notre avenir en main.



UNATOS Un syndicat et un syndicalisme différents, modernes et efficaces

C'est le syndicat de la FSU qui rassemble les personnels agents, techniques, ouvriers et de service de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, des CROUS, des agents territoriaux, des conseils régionaux et conseils généraux.

Son action se situe à tous les niveaux :

1. La défense collective et individuelle des dossiers.
2. La défense des personnels par catégorie. Pour cela des commissions de catégorie travaillent transversalement sur les problèmes professionnels et revendicatifs.
3. L'action intercatégorielle commune à l'ensemble des catégories d'agents et de personnels de la Fonction Publique, sur les problèmes des rémunérations et des pensions, de l'emploi, de la reconnaissance des qualifications...
4. L'action interprofessionnelle pour les questions communes à l'ensemble des salariés (salaires, emploi, santé, conditions de travail, retraites...).

L'UNATOS-FSU demande :

Salaires : l'UNATOS revendique que le minimum FP soit porté à 1600€ net par mois. La reconstruction de la grille indiciaire avec 40 points d'indice supplémentaires à chaque agent et l'augmentation de 5% de la valeur du point d'indice ...

Conditions de travail : les créations de postes nécessaires pour le bon fonctionnement des établissements et services, la résorption des emplois précaires en emplois de titulaires.

Dans l'académie et la région Centre :

PTL : personnels techniques de laboratoire, l'UNATOS-FSU arrive en tête des élections professionnelles de 2007 avec 50 % des voix et la majorité des sièges.

Personnels décentralisés : En 2008, elle devient la première organisation syndicale du Conseil Régional avec 30 % des voix et des élus dans les trois instances paritaires, (CTP, CHS et CAP).



SNUEP Pour la défense de l'enseignement professionnel public



Le SNUEP est le syndicat spécifique des PLP de la Première fédération de l'enseignement, de l'éducation, de la recherche et de la culture, la FSU. Actuellement, nous sommes les seuls PLP à vous représenter au CTPA et nous avons été la seule organisation syndicale de cette instance à nous être opposés avec détermination au Bac Pro 3 ans, à l'implantation de l'apprentissage en LP et à la labellisation des lycées des métiers. Trois dispositifs qui ont participé à dégrader fortement conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des collègues.

Nous avons analysé, argumenté et lutté pour mettre en évidence les contradictions entre les objectifs affichés par le Rectorat et les résultats constatés sur le terrain de ces « contre réformes » : Le Bac Pro 3 ans provoque la mise à l'écart des élèves les plus en difficulté, l'augmentation du décrochage, le faiblissement de la valeur du diplôme et à terme, entrainera la suppression de 12 000 postes de PLP. Toujours disponibles, nous avons soutenu de nombreuses délégations d'établissements au rectorat pour éviter les fermetures de sections et nous sommes également intervenus pour que soient améliorées les conditions de travail des TZR, stagiaires et non titulaires et que les droits des personnels soient respectés. Présents également dans les instances de la Région Centre, nous avons une vision globale sur la carte des formations de la voie professionnelle.

A l'Education Nationale, le SNICS- FSU (syndicat national des infirmiers(ères) conseillers(ères) de Santé



, majoritaire à l'E.N., revendique la reconnaissance de l'infirmier(ère) au sein de l'équipe éducative et pédagogique, aux côtés des autres personnels, pour la réussite de tous les élèves.

Cela nous conduit à défendre :

- la reconnaissance de la formation infirmière au grade licence pour accéder aux masters et doctorats, et la catégorie A Type pour tous.
 - la création de postes en nombre suffisant pour doter chaque établissement d'un infirmier(ère) : deux infirmiers(ères) par collège et secteur primaire de rattachement et deux infirmiers(ères) par internat.
- Dans le cadre du CTA, nous défendons un projet académique de santé qui soit conforme à nos missions infirmières, refuserons le glissement de tâches médicales vers les personnels infirmiers.
- Nous nous battons pour :**
- l'amélioration de nos conditions de travail, et la prise en compte des difficultés spécifiques liées à l'internat (demande de revalorisation des primes, logements corrects)
 - des moyens de fonctionnement (locaux et matériels adaptés, frais de déplacements)
 - une formation de qualité sans baisse de moyens.
- les élus du SNICS se battent pour une école de qualité avec l'accès pour tous à la santé, à l'école, qui prend en compte les spécificités des élèves et des établissements, et non pas dans une politique de santé générale.

SNPI-FSU



Le SNPI-FSU syndique les personnels d'Inspection de l'Education Nationale. L'expertise pédagogique fonde le métier et la légitimité de l'inspection, définie par les quatre missions citées dans le statut de 1990 : évaluation, animation-impulsion, formation, expertise. Les inspecteurs apportent leur contribution à la définition d'une culture commune d'un niveau élevé pour tous les jeunes et adultes en formation. Leur expertise est nécessaire à la mise à jour des savoirs, des disciplines, des pédagogies et à l'évolution du système éducatif. Elle suppose le respect de leur statut, de leur liberté d'appréciation, et des personnels disposant des moyens d'exercer leurs fonctions en toute indépendance face aux pressions de tous ordres. Pour le SNPI-FSU, l'exercice du métier d'inspecteur est inconciliable avec des modèles visant l'abandon des références nationales, la technicisation outrancière des modes et critères de gestion, la dissolution du concept de service public, la transformation des personnels d'encadrement et d'enseignement en simples exécutants. Voter pour la liste FSU, c'est aussi voter pour promouvoir une conception de l'inspection conçue comme une éthique fondée sur le respect des personnels, l'accompagnement, l'aide et la valorisation.

Le SNEP/FSU : « le métier au cœur »



Le SNEP/FSU est le seul syndicat spécifique représentatif de l'E.P.S.

Le combat de l'intégration à l'E.N fut gagné en 1981. Depuis, le SNEP lutte contre les tentatives de remise en cause de sa place à l'école comme discipline obligatoire. Il promeut une conception culturelle de l'EPS et du sport humaniste de la maternelle à l'université en passant par la Jeunesse et les Sports.

C'est un syndicat de propositions et de débats. Il publie une revue qui met en relation faits de société et culture sportive. Il organise des assises et colloques et propose des alternatives qui lui confèrent reconnaissance sur le plan pédagogique.

Il défend le sport scolaire au sein du service public d'éducation.

Son expertise concernant les installations sportives (fascicules) est reconnue par les collectivités territoriales et les fédérations sportives.

Le SNEP est un élément dynamique de la constitution et de la vie de la FSU. Il participe à toutes les instances de la Fédération, siège dans les instances paritaires (avancement, mutation ou commissions de réforme, CHS dans lesquels il défend la santé des enseignants EPS ...) et dans des instances techniques (Comités Techniques, conseils de l'éducation, conseils de l'UNSS...).

En votant pour la FSU aux CT et pour le SNEP/FSU aux CAP, vous donnerez votre voix pour un meilleur service public d'éducation et pour que l'EPS y prenne toute sa place.



Le SNASUB - FSU : pas sans les personnels administratifs !



En collège, en lycée, dans les IA ou au Rectorat, pas de véritable service public sans les personnels administratifs ! Alors que de nouvelles suppressions de postes et des compressions budgétaires s'annoncent, le SNASUB-FSU entend continuer à permettre aux collègues administratifs de défendre leur statut, leurs rémunérations, et leur incontournable contribution au service public d'éducation.

Durant ces dernières années, chacun a pu mesurer l'activité du SNASUB-FSU dans notre académie.

Ainsi, nos commissaires paritaires comme nos représentants en CTP n'ont eu de cesse de s'opposer aux suppressions de postes et d'agences comptables. Nous avons également œuvré avec succès pour déjouer les tentatives de privatisation partielle de la restauration dans les collèges d'Eure et Loir et du Loiret. Nous continuerons aussi à lutter contre l'individualisation forcée de nos carrières comme de notre rémunération, qui génère tant de souffrances au travail.

Ce n'est pas d'« objectifs individuels » ni de « primes au mérite » financées par les suppressions de postes de catégorie C, dont nous avons besoin, mais de véritables perspectives d'avancement ou de formation, et d'ambitions nouvelles pour le service public. A l'heure où davantage de familles peinent à boucler leurs fins de mois, c'est plutôt de davantage de moyens dont le service public a besoin pour remplir ses missions et garantir l'avenir des jeunes de notre pays.



→ Formation

Repenser la formation des enseignants et CPE

L'actuelle réforme de la formation des maîtres doit être abandonnée et laisser place à une nouvelle réforme négociée sur une formation articulant accès à la recherche, formation de haut niveau dans la ou les disciplines à enseigner et formation professionnelle. La formation de l'enseignant stagiaire doit se faire en alternance lors de sa première année d'exercice, avec un temps devant élèves inférieur au temps de formation théorique et d'observation. Il est nécessaire de maintenir et de développer le potentiel de formation, notamment les équipes pluri-catégorielles de formateurs, les sites de formation, tout particulièrement les IUFM, qui doivent être de réelles composantes des universités.

Cette formation, conçue avec l'obtention d'un master, répondrait à la nécessité d'élever la qualification de tous les enseignants des premier et second degrés et des CPE.

Parallèlement, un plan pluriannuel de recrutement doit être mis en place et les modalités de pré-recrutements débattues.

La formation continue doit être développée, sur le temps de service, en alliant formation scientifique, réflexion pédagogique et didactique.

De plus, la nouvelle circulaire ministérielle, diminuant encore le temps réel de formation initiale hors présence d'élèves, laisse encore davantage la main aux académies. Plus que jamais, c'est également d'un réel cadrage national dont nous avons besoin pour une formation égale sur tout le territoire.

→ Précarité

La FSU aux côtés des contractuels, vacataires, AED et EVS, pour leurs droits, pour leur titularisation !

Les personnels non-titulaires sont environ 850 000 dans la Fonction Publique, soit 16% du nombre total de salariés. Depuis 1998, leur nombre ne cesse d'augmenter, rendant plus que jamais nécessaire la mise en œuvre d'une politique de résorption véritable de la précarité par une programmation de recrutements de fonctionnaires à la hauteur des besoins.

Alors que s'accroissent les suppressions de postes, les conditions de travail des non-titulaires se sont globalement dégradées, avec une charge de service souvent alourdie, et des rémunérations plombées par les temps incomplets et l'absence de garanties salariales au niveau national.

Un protocole d'accord sur la précarité, soumis aux organisations syndicales début 2011, devait être l'occasion d'améliorer la situation des non-titulaires : malgré quelques maigres avancées, la FSU n'a pas signé ce protocole, considérant que la généralisation du CDI ne répond nullement à nos revendications urgentes : un plan de titularisation, ouvert également aux AED, une politique effective d'insertion des EVS, et parallèlement, de nouveaux droits et des règles de gestion collectives améliorées pour tous les contractuels.

Pour les non-titulaires, pour l'emploi public, la lutte continue !

→ Laïcité

La France est l'un des seuls pays du monde à avoir la laïcité inscrite dans sa constitution. C'est une notion fondamentale de notre système éducatif.

Notre République a construit, parfois dans le conflit, cette histoire qui garantit à chaque citoyenne et chaque citoyen le respect de ses choix personnels en matière de croyance, y compris celui de n'en avoir aucune, et lui impose en même temps le respect des choix des autres. Il s'agit donc de veiller, dans l'espace commun, à éviter tout prosélytisme et faire en sorte que, dans les lieux d'apprentissage et de citoyenneté, les choix collectifs ne puissent être guidés ou influencés par des positions dogmatiques. La préservation de ces principes fondamentaux est absolument nécessaire à notre société et est aujourd'hui l'un des plus importants piliers de cohésion sociale, par ailleurs fort malmenée.

Le discours de Latran où le président de la République a mis en avant « les racines chrétiennes de la France » et le rôle décisif du curé ou du pasteur avant celui des enseignants « l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur » est une atteinte grave au principe même de laïcité. Le fait même que ce soit le premier garant de notre constitution qui porte atteinte à la laïcité est révélateur du danger la concernant.

Dans la même logique, le gouvernement remet en cause la laïcité avec une loi (« La loi n° 2009-1312 du 28 octobre 2009 tendant à garantir la parité de financement entre les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat d'association lorsqu'elles accueillent des élèves scolarisés hors de leur commune de résidence ») inacceptable et qui se situe dans une logique incompatible avec la notion d'une école pour tous laïque gratuite et obligatoire. Aucune parité ne peut exister dans ce domaine.

Le système éducatif ne doit en aucun cas être le lieu où s'affrontent les religions et nous devons veiller à tout faire pour que, par delà toutes les différences, nous puissions construire un vivre ensemble et le faire résonner (et raisonner) dans tout le pays.

La FSU, depuis toujours a été très présente dans ce combat quotidien et entend le poursuivre.

→ Droits et libertés

La FSU défend les valeurs de la démocratie dans toutes ses dimensions de justice, d'égalité, de solidarité. Elle œuvre à la préservation et à l'extension des droits et libertés individuels et collectifs en France et dans le monde, pour la paix et le désarmement, contre les exclusions, le racisme, la xénophobie, le sexisme et les discriminations de toute nature. Ses militants sont notamment actifs dans les Réseaux Education Sans Frontière (RESF) pour la défense des enfants scolarisés de Sans-Papiers. La FSU contribue à la réflexion citoyenne sur les questions de société majeures, comme par exemple la place des services publics, le développement durable, les enjeux économiques, ou le rôle du syndicalisme.

→ 20 propositions pour l'École

L'éducation, la formation et la recherche sont des leviers essentiels pour construire une société solidaire respectueuse de chacun et de la planète, où l'égalité et la justice permettent à tous dignité et liberté. L'éducation ne repose pas que sur l'École, mais ce service public laïque d'éducation joue un rôle prépondérant et irremplaçable pour transcender les particularismes, les hasards de la naissance, et déjouer les déterminismes sociaux.

Très fortement sollicité pour prendre en charge les évolutions constantes des besoins de la

société et des progrès scientifiques et technologiques, le système éducatif et de la recherche doit relever le défi d'une véritable démocratisation, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, comme facteur de transformation de la société et permettre à tous de :

- maîtriser des savoirs de plus en plus complexes,
- être des citoyens capables d'appréhender, avec un esprit critique, l'ensemble des enjeux de société actuels (économie, environnement...),
- accéder à des qualifications élevées pour s'insérer dans le monde du travail, continuer à se former tout au long de leur vie.

La FSU a publié une plaquette avec ses 20 propositions pour l'école. Elle est disponible dans les sections FSU départementales. Voir coordonnées ci-dessous.



→ Conditions de travail, hygiène et sécurité

Les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) se réunissent à tous les niveaux (établissements, départements et académie).

Les missions des CHSCT sont l'identification et la prévention des risques : analyse des situations de travail, élaboration d'un plan annuel de prévention, écoute des personnels et informations sur les questions de sécurité et de santé au travail, observation des prescriptions législatives et réglementaires en matière de santé et de sécurité.

Le CHST est informé sur les projets d'aménagement, de changements d'horaires, d'accès pour handicapés, de règlement intérieur, de formation, etc., et exprime des avis motivés sur l'ensemble de ces questions.

Dans une période de forte dégradation des conditions d'exercice de nos métiers, avec l'émergence de véritables souffrances au travail, les multiples interventions et initiatives de la FSU et de ses syndicats doivent trouver un écho et des suites concrètes au sein de cette instance.



**MOINS DE RETRAITE.
MOINS D'EFFECTIFS.
MOINS DE MOYENS.**

**QUE VA T-ON ENCORE
COUPER DANS
LE SERVICE PUBLIC ?**

→ Action sociale

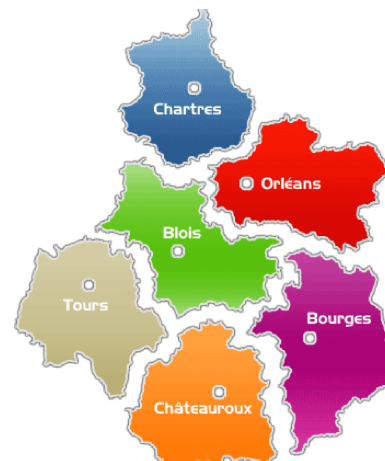
La représentation des personnels dans les instances de l'action sociale se fera au vu des résultats de l'élection du CTA. Malgré les faibles budgets de l'action sociale au sein de l'Education Nationale, ce sont des centaines de personnels qui bénéficient de l'action sociale, à travers des demandes qui sont examinées dans les CDAS (Comité départemental d'action sociale), où siègent des représentants des personnels qui défendent les droits de leurs collègues. Les élus de la FSU portent des revendications pour une amélioration de l'action sociale au sein du CAAS (Comité académique de l'action sociale). Dans une période de forte crise économique et de bas salaires, c'est un combat essentiel pour les personnels.

→ les coordonnées de votre FSU

FSU 018 - CHER
MAISON DES SYNDICATS
5 BLD CLEMENCEAU
18000 BOURGES
Tél. : 06 62 36 56 38
Contact : fsu18@fsu.fr

FSU 028 - EURE ET LOIR
3 RUE LOUIS BLERIOT
28300 CHAMPHOL
Tél. : 02 37 21 23 96
Contact : fsu28@fsu.fr
Site : fsu28.free.fr

FSU 036 - INDRE
MAISON DES ASSOCIATIONS
34 ESPACE MENDES FRANCE
36000 CHATEAUROUX
Tél. : 02 54 60 09 96
Contact : fsu36@fsu.fr



**FSU Centre 10, rue Molière,
45 000 Orléans
Tél : 02 38 78 00 67
Contact : fsu.centre@fsu.fr**

FSU 037 - INDRE ET LOIRE
18 RUE DE L OISELET
37550 ST AVERTIN
Tél. : 02 47 64 93 01
Contact : fsu37@fsu.fr
Site : sd37.fsu.fr

FSU 041 - LOIR ET CHER
MAISON DES SYNDICATS
35 37 AVENUE DE L EUROPE
BP 30836
41008 BLOIS CEDEX
Tél. : 02 54 42 03 83
Contact : fsu41@fsu.fr

FSU 045 - LOIRET
10 RUE MOLIERE
45000 ORLEANS
Tél. : 02 38 78 00 60
Contact : fsu45@fsu.fr



Imprimé par
ROTOCENTRE
45770 SARAN
prix 0.20 €